



Conditions générales du concours « My Laverie AWARD » 2023

1/Société organisatrice

La société Electrolux Professionnel S.A.S au capital de 8 773 020 euros dont le siège social est situé au 10 avenue du Stade de France 93210 SAINT-DENIS, immatriculée sous le numéro 996 750 030 organise une opération intitulée «My Laverie AWARD» 2023. Les inscriptions à cette opération se déroulent du 15 mars 2023 au 31 juillet 2023 inclus.

2/Désignation de l'opération

Le concours est mis en place pour élire la plus belle laverie « My Laverie Award » 2023 de France métropolitaine équipée de matériel Electrolux Professional.

3/Conditions de participation

Le concours « My Laverie AWARD » 2023 est réservé aux Partenaires/installateurs de la marque Electrolux Professional ainsi qu'aux exploitants de laveries utilisant des équipements de lavage professionnel Electrolux Professional situés en France métropolitaine.

Les laveries candidates doivent obligatoirement s'inscrire auprès de leur installateur et Partenaire agréé Electrolux Professional. Les laveries devront avoir obligatoirement été réalisées entre le 1er août 2022 et le 31 juillet 2023 inclus.

Pour participer au concours, les laveries répondant aux critères définis doivent informer leur installateur/Partenaire Electrolux Professional en leur envoyant au moins 3 photos mettant parfaitement en avant l'intérieur et l'extérieur de leur laverie.

En envoyant leurs photos et leurs données personnelles à leur installateur, les laveries donnent leur autorisation pour l'utilisation de leurs données et de leurs photos par la société Electrolux Professional sur ses réseaux sociaux et son site internet.

L'installateur de la laverie devra envoyer les photos de la laverie (minimum 5 photos mettant en avant l'intérieur et l'extérieur) ainsi que le formulaire de participation dûment rempli avant le 31 juillet 2023 à l'adresse suivante : maxime.toubin@electroluxprofessional.com

Tout dossier incomplet ne correspondant pas aux critères évoqués ci-dessus ou remis en dehors des délais, sera considéré comme nul. L'inscription au concours ne sera donc pas prise en compte.

Aucune réclamation ne pourra être faite concernant les résultats du vote. Le jury sera seul souverain pour trancher toute question d'application ou d'interprétation du règlement ou différent non réglé par le présent règlement qui viendrait apparaître à l'occasion du présent jeu.

La participation au concours « My Laverie Award » est gratuite.

4/Critères de sélection

Les critères de sélection de la plus belle laverie « My Laverie Award » 2023 seront les suivants :

- Aménagement et design intérieur de la laverie
- Aménagement et design extérieur de la laverie
- Variété de l'offre d'appareils proposés (taille, lavage et séchage)

5/Désignation des gagnants

Les dossiers d'inscriptions et photos réceptionnés qui répondent aux critères définis dans le bulletin d'inscription et dans ces conditions générales seront soumises au jury qui élira la plus belle laverie « My Laverie Award » 2023.

Le jury sera composé :

Pour Electrolux Professional :

- Maxime Toubin /Chef des ventes régionales France et responsable du segment laverie France
- Claire Troton/Responsable du développement des marchés blanchisserie France/Benelux
- Laurent Feuvrier/Chargé de communication et relations publiques

Pour le magazine Entretien Textile :

- Laurence Alemanni / Rédactrice en chef du magazine Entretien Textile

La composition du jury pourra évoluer et se réunira au plus tard le 15/09/2023.

6/Lots

Les lots sont les suivants :

1^{er} Prix :

Pour le partenaire Electrolux Professional : un cadeau Electrolux grand public d'une valeur maximum de 600 euros TTC prix public à choisir sur le site web : www.electrolux.fr et un trophée.

Pour la laverie gagnante : un cadeau Electrolux grand public d'une valeur maximum de 600 euros TTC prix public à choisir sur le site web : www.electrolux.fr et un trophée.

2^{ème} et 3^{ème} Prix :

Pour chaque partenaire Electrolux Professional : 1 bouteille de champagne de 75cl.

Pour chaque laverie : 1 bouteille de champagne de 75cl.

7/ Publication des résultats et remises des lots

Electrolux Professional publiera les résultats sur ses réseaux sociaux Electrolux Professional France et/ou son site web www.electroluxprofessional.com/fr au plus tard le 30 septembre 2023 et éventuellement dans le magazine Entretien Textile.

Les trophées des gagnants du 1^{er} prix seront remis dans la laverie du vainqueur « My Laverie Award » 2023 entre le 1 septembre et 15 décembre 2023.

Le lot (cadeau) sera envoyé à l'adresse des vainqueurs dans un délai de 2 mois* après que le gagnant ait informé Electrolux Professional du cadeau sélectionné.

*(*selon la disponibilité du cadeau souhaité et en fonction de la date du retour du produit sélectionné effectué par les vainqueurs)*

8/Données personnelles

Les informations communiquées par les participants à Electrolux Professional tels que noms, prénoms, adresse postale, courriel, numéro de téléphone, photos, etc, sont indispensables pour traiter la participation. En fonction des choix exprimés, Electrolux Professional est susceptible d'adresser aux participants par tous moyens (courriel courrier postal, sms, etc.) des informations sur les produits et sur de nouvelles offres promotionnelles.

Conformément à la loi informatique et liberté, le bénéficiaire de la présente offre pourra exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition sur toutes les informations qui le concerne en écrivant à : Electrolux Professionnel, 10 avenue du Stade de France 93210 Saint-Denis.

Vous trouverez toutes les informations sur la protection de vos données personnelles en suivant le lien <https://www.electroluxprofessional.com/fr/data-privacy-statement/>

9/Cas de force majeure

La responsabilité d'Electrolux Professional ne saurait être engagée et le participant ne saurait prétendre à aucune compensation ou dédommagement de quelque sorte que ce soit, dans les cas suivants :

- Annulation ou modification du concours par Electrolux Professionnel en raison de circonstances indépendantes de sa volonté.
- Perte ou retard dans l'acheminement d'une demande de participation ou d'un élément du dossier.
- Non transmission d'un dossier de participation par un installateur/Partenaire Electrolux Professional.

10/Acceptation du règlement

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, ainsi que toutes annexes.

Le règlement est disponible sur notre site web à compter du 15 mars 2023.

En renvoyant le formulaire de participation, le participant accepte irrévocablement l'ensemble des termes du présent règlement.